

Font-Romeu, le 05 février 2025

Objet : Candidature dans une structure sportive permanente au CREPS-CNEA de Font-Romeu et scolarisation au collège ou lycée Pierre de Coubertin de Font-Romeu.

Madame, Monsieur,

Vous avez déposé une candidature pour intégrer un pôle haut niveau. Vous trouverez en annexe les documents complémentaires aux fiches de pré-inscription PSQS, spécifiques aux candidatures à Font-Romeu (annexe n°1 et annexe n°2). Ces documents doivent être retournés avant le 04 avril 2025 à l'entraîneur référent de la structure choisie.

- Lutte (Pôle France) : Isabelle Ladeveze // luttfontromeu@gmail.com
- Lutte (Pôle Espoir) : Isabelle Ladeveze // luttfontromeu@gmail.com
- Natation (CNE) : Philippe Schweizer // phischweitzer@gmail.com
- Natation (CAF) : Fanny Babou & Lionel Barnades // caf@occitanie.ffnatation.fr
- Parapente (Pôle espoir) : Capucine Deliot // capucine.deliot@yahoo.fr
- Pentathlon moderne (Pôle France relève) : Frédéric Frontier // fredericfrontier@gmail.com
- Ski (Centre interrégional d'entraînement) : Guillaume Abrant // gabrant@ffs.fr
- Ski alpinisme (Pôle espoir) : Gabin Ageron // gabin.ageron@gmail.com
- Snowboard freestyle (CNE) : Romain Ndoumbe // romain.ndoumbe@gmail.com

Si votre candidature est retenue, vous recevrez une convocation aux tests de sélection deux à trois semaines à l'avance. Ces tests auront lieu un week-end en mai (10-11 mai, 17-18 mai ou 24-25 mai), avec une répartition des disciplines qui sera précisée ultérieurement.

Le recrutement des candidats sera validé début juin par une commission mixte réunissant des représentants de la Cité Scolaire et du CREPS de Font-Romeu, après avis des fédérations.

1. Orientation de la scolarité

Lors de la période des saisies d'orientation et d'affectation dans les établissements au 3^{ème} trimestre, les élèves de **fin de 3^{ème}** et de **2^{nde}** doivent obligatoirement indiquer en **premier vœu d'affectation le lycée Pierre de Coubertin de Font-Romeu** et en second vœu leur lycée de secteur. Cette démarche est essentielle pour s'assurer d'une affectation en lycée en cas de non-recrutement à Font-Romeu à la suite de la réunion de la commission.

Pour les élèves de **1^{ère} et terminale**, veillez à renseigner **avec précision vos choix d'enseignements de spécialité possibles au lycée Pierre de Coubertin de Font-Romeu**. Aucun changement ne sera possible après la date de la commission de recrutement.

2. Précaution sur les prises en charges médicales

L'établissement possède un service médical qui travaille en coordination avec les structures de santé du secteur. Néanmoins il est parfois compliqué de prendre en charge sur place certaines pathologies, en particulier certaines maladies chroniques non stabilisées. Si vous êtes concernés, nous vous conseillons de prendre contact avec le service médical pour en parler avec un médecin.

- Service médicale du CREPS-CNEA de Font-Romeu :
 - 04 68 30 86 71 // secretariat.medical@cnea-fontromeu.fr

3. Dispositions financières

3.1 Frais 2025 au collège & lycée Pierre de Coubertin de Font-Romeu

Tarifs applicables pour l'année civile 2025 (adoptés par le conseil d'administration de décembre 2024) :

- Demi-pension (forfait 4 ou 5 jours)
 - Collège (6^{ème} → 3^{ème}) : 3,17 € / repas
 - Lycée (2^{nde} → Terminale) : 3,17 € / repas
- Internat : 1 685,00 € / an

Le lycée Pierre de Coubertin accueille des élèves boursiers. Les bourses scolaires sont transférées de l'établissement d'origine à celui de Font-Romeu sur demande des familles.

3.2 Frais techniques 2025 au CREPS-CNEA de Font-Romeu (par saison et par athlète)

Des frais techniques, propres à chaque pôle, s'appliquent à l'utilisation des installations sportives et des services du CREPS (accueil, préparation physique, suivi médical, accompagnement à la performance, etc.). Ces frais sont facturés aux fédérations, qui peuvent, selon leur politique sportive, en répercuter tout ou partie aux familles.

Tarifs par discipline

- Lutte (Pôle France) : 1 100 € / an
- Lutte (Pôle Espoir) : 800 € / an
- Natation (CNE) : 1 600 € / an
- Natation (CAF) : 950 € / an
- Parapente (Pôle Espoir) : 800 € / an
- Pentathlon Moderne (Pôle France Relève) : 1 100 € / an
- Ski (Centre Interrégional d'Entraînement) : 800 € / an
- Ski Alpinisme (Pôle Espoir) : 800 € / an
- Snowboard Freestyle (CNE) : 950 € / an

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le directeur adjoint du CREPS Montpellier
Responsable du Site de Font-Romeu

Antoine LE BELLEC

Proviseure du collège-lycée
Pierre de Coubertin

Corinne GRAND

Annexe n°1 : Fiche d'admission au collège-lycée Pierre de Coubertin de Font-Romeu

Annexe n°2 : Fiche de renseignement (à compléter par le chef d'établissement d'origine)